



À la rentrée, tout·e·s mobilisé·e·s !

Vous l'avez sans doute vu ou lu, en tous cas vous n'avez pas pu y échapper tant les médias en sont friands : le gouvernement passe à la phase d'application offensive de son programme.

Une juxtaposition de plans

Le plan de lutte contre la pauvreté va fusionner un certain nombre d'aides et d'allocations sociales en une seule. Il y a de fortes chances pour que, à la clé, il y ait davantage de perdants que de gagnants.

Le plan santé 2022 courtise et dorlote la médecine libérale – espérons, au moins, que cela permette de résoudre le problème des déserts médicaux. En revanche, on ne voit aucune amélioration prévue pour un meilleur accès à l'hôpital public pour tou·te·s, ni aucune prise en compte des compétences et du travail des infirmière·er·s.

Pour relancer l'économie, la loi PACTE (Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises) va encore favoriser les privatisations et les droits des entreprises, en laissant de côté les salariés.

Et à Bercy, la mise en œuvre du plan Action Publique 2022

AP2022, c'est la contractualisation à outrance sans reconnaissance des compétences des agent·e·s titulaires, la mobilité à l'excès alors que les postes sont de plus en plus rares en administration Centrale, une rémunération encore plus individualisée qui détruit le collectif de travail et enfin la remise en cause du dialogue social par la fusion de certaines instances paritaires. Pour 2019, c'est très concrètement la suppression de près de 2 000 postes.

Les déclinaisons des mesures de CAP 2022 ont commencé aux MEFs. On en voit bien l'illustration dans les réductions d'effectifs à la DGE comme à la DGT, et dans la mise en œuvre de la réorganisation de SRH3. Qu'on se le dise, l'unique objectif de ce plan de modernisation de l'État est purement et simplement de faire des économies en transférant des missions régaliennes pour les confier, au mieux, à d'autres opérateurs de l'État, au pire, au privé.

Une chose est claire, la casse des services publics est bien engagée.

Ne pas baisser les bras !

Ces constats ne doivent pas nous abattre. Le néolibéralisme n'est pas une fatalité. Des alternatives existent pour améliorer nos conditions de vie, de travail qui ne passent pas par le « *social washing* » mais par la solidarité, le collectif de travail. Comme le disait Victor Hugo : « *Par l'union, vous vaincrez. Étouffez toutes les haines, éloignez tous les ressentiments, soyez unis, vous serez invincibles* ».

Montrons à l'administration, à nos ministres, que les fonctionnaires de Bercy ne sont pas résignés à accepter ces réformes et leur application sans broncher. Que nous nous battons pour conserver nos droits, notre statut, par l'expression de nos votes aux prochaines élections professionnelles.

Échos des luttes



◆ **Sud Éducation refuse et combat depuis la rentrée 2018 les réformes Blanquer** : Parcoursup, la casse du service public d'orientation, la réforme des lycées professionnels, généraux et technologiques... ainsi que la suppression de 1 800 emplois... Sud Éducation est contre l'école du tri social et se bat au quotidien pour une école publique, gratuite, laïque, égalitaire et émancipatrice.

◆ **Victoire des conducteurs frêt de Sotteville après 54 jours de grève**. Grâce au soutien de Sud Rail ainsi qu'à une forte cohésion entre agents déterminés (100 % de l'effectif mobilisé), la direction a été obligée de céder sur la forte augmentation de la productivité des agents. C'est un succès pour le maintien des postes donc de l'emploi. Cela prouve que la détermination de tous peut changer les choses...

◆ **Toujours en lutte, les postier·es du 92 ont entamé leur 6^e mois de grève**. Ils et elles se battent contre les suppressions d'emplois, la précarité, la répression et la déshumanisation du service public postal.

70 % d'effectifs en moins au pôle 3E

Le 21 septembre dernier, devant les organisations syndicales, le nouveau directeur général des Entreprises a rappelé les principes de la réorganisation du pôle 3E.

Cette décision brutale et sans concertation de Bruno Lemaire prévoit de ne conserver, dans les DIRECCTE, que trois missions sur cinq actuellement exercées par les pôles 3E (Entreprise, Emploi, Économie) : accompagnement des entreprises en difficulté, développement des filières stratégiques, innovation. 120 postes devraient être conservés au niveau national pour assumer ces trois missions avec des recrutements d'ici la fin de l'année.

Une réorganisation dans l'urgence

Pour servir cette politique de recentrage des missions, un « Service Economique Régional » (nom provisoire) va être créé dans chaque région d'ici la fin de l'année 2018 avec une moyenne de dix agent.e.s par région.

Pour cela, le DG a initié un travail avec les directeurs des Direccte et les SGAR sur les missions à maintenir, celles à externaliser et celles qui seront exercées par d'autres acteurs de l'État. Cette clarification devrait permettre de publier les fiches de postes correspondantes.

310 ETP à « recaser » d'ici la fin de l'année !

Pour les 310 « autres » postes, le directeur et le cabinet du ministre se sont formellement engagés à ce qu'il n'y ait pas de mobilité géographique, grâce à la création de cellules d'accompagnement dans les régions et au

sein des ministères. Ils devraient pouvoir bénéficier d'un « paquet d'accompagnement », dont le contenu est actuellement en discussion au niveau ministériel et interministériel : bilan de compétences, formations et « priorité » sur des postes en région, dans les deux autres versants de la Fonction publique, voire même plan de départ volontaire. Autrement appelé « plan d'accompagnement à la traversée de la rue » (sic).



De belles paroles face à une réalité de terrain plus rude

« Votre poste sera supprimé en décembre. Vous êtes priés de vous chercher un autre poste ailleurs... ». De plus en plus d'agent.e.s entendent cette ritournelle inquiétante. Difficile de croire, après ces propos à la réalité du « plan de sauvegarde de l'emploi » qui va être mis en place...

Nous restons attentifs et mobilisés au côté des agent.e.s pour que personne ne pâtisse de ces décisions unilatérales !

Nous restons attentifs et mobilisés au côté des agent.e.s pour que personne ne pâtisse de ces décisions unilatérales !

La réorganisation de SRH3 à la sauce participative

Séminaire, questionnaire, forum ouvert, tout semble fait pour une réelle prise en compte des aspirations des 585 agent.e.s concerné.e.s par la réorganisation de SRH3. Ce qui nous vient en premier à l'esprit, à la lecture de la présentation, c'est que bien que consulté.e.s, l'avis ou les options de ces agent.e.s ne seront pas pris en compte puisque les décisions sont déjà actées !

On voit dans la façon dont le travail est mené avec les agent.e.s (surtout avec les chefs de service !) à quel point cette question de la participation réelle des personnes concernées est un leurre. Déjà, demander des volontaires en plein mois d'août risque fort de ne pas faire réagir les foules, et si en plus il faut valider sa participation par son supérieur hiérarchique, cela limite forcément le nombre de participant.e.s ! D'où un taux de réponse d'à peine 22 % au questionnaire envoyé au préalable aux agent.e.s. Pas dupes certainement de l'impact de leurs réponses !

Le réseau Trésor à l'étranger également touché

Le ministère des Affaires étrangères a obtenu la gestion financière des ETP des fonctions supports des agent.e.s de Bercy. Objectif assigné par le gouvernement : une baisse de 10 % sur la masse salariale ! Soit d'ici 2022 une suppression de 75 ETP sur les 560 actuels et la fermeture de 19 sites sur 130. Selon le ministre, le réseau serait en capacité de reclasser les agent.e.s concerné.e.s en interne. On attend de voir !

Pourtant si l'on en croit le document d'évaluation des risques professionnels (DUERP) du SG, sur les 103 pages consacrées à SRH3, plus de 63 traitent des risques psycho-sociaux avec une tendance forte sur les exigences émotionnelles, la charge de travail et le sentiment d'insécurité lié au travail... Cela démontre un certain malaise qu'il est urgent d'entendre... Ce n'est certainement pas cette parodie de « participation » qui permettra de répondre à ces réelles préoccupations.

Un budget à la sauce CAP2022

Le projet de loi de finances 2019 a été présenté le 24 septembre en Conseil des ministres. Sans (bonne !) surprise pour la Fonction publique et ses agent·e·s.

On l'a déjà dénoncé : le rapport CAP2022 est clair dans ses objectifs. Et bien le projet de loi de finances 2019 en reprend le fil rouge : le principal c'est de faire des économies !

Les MEFs sont les premiers contributeurs en matière de suppressions d'emplois : près de 2 000 postes ! Pour mémoire c'était déjà près de 1 500 en 2018 ! Ces chiffres, dont on peut penser qu'ils seront encore en augmentation l'année prochaine, donnent à voir le projet de déstructuration des services publics en cours.

Pour ce qui concerne l'administration Centrale, avec près de 80 postes supprimés l'an dernier, le « dégraissage » va continuer. Malgré les propos toujours rassurants de l'administration (« *on a besoin d'une administration Centrale efficace* »), les agent·e·s savent bien que leur travail s'est transformé au fur et à mesure des départs de leurs collègues, que leur charge de travail a augmenté et que leurs conditions de travail se sont

	En milliards d'euros	Evolution en %
Solidarité et insertion	20,8	+ 4,7
Défense	35,9	+ 2,8
Aide publique et développement	2,8	+ 2,7
Justice	7,3	+ 2,2
Sécurité	13,7	+ 0,3
Ecologie, développement et mobilités durables	10,6	0
Recherche et enseignement supérieur	27,9	- 0,4
Enseignement scolaire	52,2	- 0,8
Ensemble des crédits ministériels	243,3	- 1,4
Culture	2,7	- 1,5
Régimes sociaux de retraite	6,3	- 3,0
Gestion des finances publiques et des ressources humaines	8,1	- 3,1
Action extérieure de l'Etat	2,8	- 4,6
Relations avec les collectivités territoriales	3,4	- 8,5
Logement et cohésion des territoires	16,1	- 8,9
Agriculture, alimentation, forêt, affaires rurales	2,9	- 11,3
Travail et emploi	13,1	- 15,8

Source : ministère de l'Action et des Comptes publics, calculs Alternatives Economiques

dégradées. C'est en raison de ces postes en moins que l'on demande aux agent·e·s d'être plus polyvalent·e·s, plus mobiles... Et pourtant lorsqu'il y a des tentatives de mobilité, des demandes de formation hors IGPDE, la réponse est souvent négative ! Allez comprendre !



Vous reprendrez bien un peu de « social washing » ?

Vous connaissez le « green washing », cette façon de faire croire qu'on est un grand écolo alors qu'on est en fait un grand pollueur ? Et bien le « social washing », c'est pareil : enrober de « social » certaines actions pour faire croire à sa fibre sociale alors que dans le même temps on fait l'inverse. On vous explique ça !

Un petit rayon de soleil, de la verdure, les couleurs chaudes des chaises... C'est joli ! Et puis aussi les services de conciergerie, les distributeurs de pansements, de nécessaires de toilette... Et encore les canapés moelleux, des food-truck, le baby-foot et le flipper... Pas de doute ça fait du bien aux yeux et même des envieux chez les personnels des autres directions (« *Ben dis donc, vous êtes soignés à Bercy !* »).

Ce petit côté « start-up » est encore conforté par les propositions d'« after-work » ou les moments « conviviaux » autour d'événements sportifs comme on a pu le voir lors de la Coupe du Monde de football... Dans la même veine : BercyInnov vous invite le 13 novembre à venir comprendre le bonheur au travail (jusqu'à 22 heures !) Pardon ??!

Ces mots, ces concepts pourraient (presque !) prêter à sourire si ils n'avaient pas pour but de cacher la réalité vécue

par les agent·e·s en Centrale : pressions managériales, déménagements et restructurations incessantes... Les conséquences de tout cela ne seront pas apaisées ni traitées au fond par ce qui relève surtout d'un cautère sur une jambe de bois...

La mise en œuvre des recettes éculées de ces formes de management dénote au mieux un sacré manque d'imagination (s'inspirer de ce qui a été fait ailleurs mais qui a clairement démontré ces limites) au pire une volonté de camouflage de... tout le reste ! Parce que ne nous y trompons pas, il s'agit bien de faire de l'habillage social et convivial du management mis en œuvre aujourd'hui à Bercy. Et ces actions ne sont que la campagne de pub qui aide à faire passer la pilule !

Pour aller au bout de ces soi-disant « innovations », nous souhaitons suggérer une dernière amélioration : avoir des canapés lits ! Ainsi les agent·e·s seront sur le pont 24h/24... Tellement mieux, non ?

Élections professionnelles 2018

29 novembre au 6 décembre 2018

On y est presque !

Dans un peu plus d'un mois vous aurez à élire vos représentant·e·s du personnel. Dans toutes les instances qui vous concernent, qui ont un rôle à jouer dans le déroulement de vos carrières (les CAP), pour vos conditions de travail (Comités techniques)...

Cette année ces élections sont d'autant plus importantes qu'elles arrivent à un moment où les instances paritaires sont sur le fil du rasoir, où le statut de fonctionnaire est remis en cause, où les promotions se font au compte-goutte, où les missions et les emplois tendent à disparaître...

Collectivement, nous devons faire de ces élections une réussite en termes de participation : montrer que **les agent·e·s sont mobilisé·e·s et prêt·e·s à se battre**. Et puis aussi pour démontrer à ceux et celles qui considèrent que « le syndicalisme est mortel » qu'il existe des **syndicats vivants et forts !**

**Un syndicat qui propose, qui lutte
et ... qui gagne !**

Avec vous, vos votes et votre implication !



Calendrier

- 18 octobre : dépôt des candidatures.
- 29 octobre : ouverture des espaces électeurs. Vous recevrez un courriel vous donnant la marche à suivre ! Et nous vous recommandons, une fois encore, **d'activer votre compte le plus rapidement possible** : en cas de difficultés, cela laissera du temps pour répondre au problème !
- 14 novembre : mise en ligne des candidatures et des professions de foi. Ces documents ne seront visibles que si vous avez activé votre compte !
- **29 novembre à 7 heures : ouverture du scrutin !**

Je souhaite recevoir des informations

Nom : _____ Prénom : _____

Direction/Service : _____ Tél. : _____

Courriel : _____

Adresse postale : _____

Syndicat Sud Centrale Solidaires

Tél. : 01 53 18 73 21

Bâtiment Vauban - Nord 1 - Pièces 0062 - 0064 - 0069 - 0073

syndicat-sud-centrale@syndicats.finances.gouv.fr - www.sudcm.org